



AVIS DE VACANCE DE POSTE PROFESSIONNEL

Code de référence : Ref. n. 32/2021/DeSIRA-EXP/Coop.Ita.

Date de parution : 15/12/2021

Date limite de candidature : 04/01/2022

Poste : Expert international

Type de poste : Chef de projet

Lieu d'affectation : Valenzano (Italie)

Durée du contrat : 48 mois

Période de commencement : A la fin du processus de recrutement

Profil : Chef de projet

Pour le projet «**SUSTLIVES** - Soutenir et valoriser le patrimoine de cultures locales au Burkina Faso et au Niger pour améliorer les conditions de vie et les écosystèmes» (ci-après dénommé « le Projet»), financé par la DG Partenariats Internationaux (INTPA) de l'Union européenne (UE) dans le cadre de l'initiative de l'UE «*Climate-relevant Development Smart Innovation through Research in Agriculture in developing countries – DeSIRA*» et mise en œuvre par l'Agence italienne de coopération au développement (AICS) en coopération avec le CIHEAM Bari.

DESCRIPTION DU PROJET

Conformément à l'initiative DeSIRA, SUSTLIVES vise à favoriser la transition vers des systèmes agricoles et alimentaires durables et résilients aux changements climatiques au Burkina Faso et au Niger à travers la mise en valeur du patrimoine des cultures locales et de leurs chaînes de valeur génératrices de revenus dans la région du Sahel. Le projet renforcera les capacités de recherche et d'innovation des acteurs du système d'innovation et de connaissance agricole sur les chaînes de valeur des espèces négligées et sous-utilisées (NUS) dans les pays concernés.

La logique de SUSTLIVES est que le renforcement des capacités de recherche et d'innovation des acteurs de système d'innovation et de connaissance agricoles et l'amélioration de l'échange de connaissances et d'informations sur les NUS sont des éléments centraux pour promouvoir la transition vers des systèmes agro-alimentaires durables et résilients aux changements climatiques

au Burkina Faso et au Niger. SUSTLIVES postule que le faible développement des chaînes de valeur NUS est principalement dû aux faibles capacités de recherche, de développement et d'innovation. Dans l'ensemble, le projet est vu comme un processus d'apprentissage, un laboratoire vivant qui permet une fertilisation croisée et un échange continu des connaissances entre les acteurs. La valorisation de l'agro-biodiversité locale et la conservation et l'utilisation des NUS est encouragée, non seulement pour accroître la résilience des systèmes agroalimentaires, mais aussi pour renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et les moyens de subsistance dans les zones rurales, en mettant en place des chaînes de valeur innovantes et inclusives (en particulier pour les jeunes et les femmes).

Le CIHEAM Bari sera engagé dans des activités de gestion technique et scientifique et jouera un rôle crucial dans la réalisation des livrables et des jalons du projet. À cette fin, le CIHEAM Bari s'engagera dans une communication active et fréquente avec les partenaires du projet, notamment ceux du Burkina Faso et du Niger, pour diriger, suivre et coordonner toutes les activités du projet selon le calendrier convenu et les tâches attribuées à chaque partenaire.

TERMES DE RÉFÉRENCE

Lieu d'affectation : Valenzano, Italie.

Contrat et Rémunération : Le salaire, les avantages et autres conditions sont offerts en vertu des règles et règlements du CIHEAM Bari, notamment, seront déterminés en fonction de l'ancienneté professionnelle, de la qualification professionnelle spécifique et du niveau de compétence concernant les responsabilités et les tâches spécifiques que le candidat retenu devra effectuer.

Durée : 48 mois – dont une période probatoire de trois mois – en fonction de la disponibilité des fonds et des performances.

Début d'emploi prévu: A la fin du processus de recrutement.

1. FONCTIONS CLÉS

Le/a chef(fe) de projet, sous la supervision de l'AICS Ouagadougou et du CIHEAM Bari, assure la bonne mise en œuvre des activités assignées et le reportage sur le projet. En particulier, il/elle effectuera les tâches suivantes :

- Gestion quotidienne des activités assignées pour atteindre les résultats du projet.
- Mise en œuvre et suivi du plan de travail.
- Suivi et contrôle des activités des partenaires.
- Intervention pour résoudre les retards et les insuffisances dans les résultats du projet.
- Support et gestion des événements planifiés et suivi de leur réalisation selon le plan de

travail approuvé.

- Contrôle et suivi des résultats des missions sur le terrain de tous les partenaires du projet.
- Appui à la rédaction de rapports techniques et scientifiques prévus dans le cadre des tâches du projet.
- Contribution au maintien d'une communication amicale et collaborative entre tous les partenaires du projet, y compris la liaison avec l'UE, les organes directeurs du programme et les parties prenantes africaines concernées.
- Promotion active de la communication et de la visibilité des résultats du projet.
- Mise en œuvre d'un ensemble d'approches, d'outils, d'indicateurs et de principes pour mener des activités de suivi, d'évaluation et d'apprentissage.
- Coordination de la préparation des rapports annuels et final selon le système de reportage et de suivi financier PRAG.
- Respect du règlement administratif et financier du CIHEAM Bari ainsi que de ses clauses déontologiques.
- Suivi des procédures d'audit (interne et externe).
- Exécution d'autres tâches au besoin.

2. COMPETENCES

2.1 Compétences Essentielles

Les candidats seront considérés comme éligibles pour la sélection sur la base des compétences essentielles suivantes, à remplir avant la date limite de dépôt des candidatures :

- Diplôme universitaire dans les disciplines agricoles (niveau 6 du Cadre européen des certifications, C.E.C.).
- Expérience d'au moins 10 ans dans la recherche sur l'agriculture durable, la sécurité alimentaire, le développement rural, l'agro-biodiversité, les systèmes alimentaires durables, les processus de transition vers la durabilité et les moyens de subsistance dans les zones rurales.
- Record prouvé de publications avec un score de plus de 25 à Researchgate.
- Au moins 10 ans d'expérience professionnelle pertinente au sein d'organisations internationales.
- Bonne connaissance de l'agriculture et du développement rural dans les contextes africains.
- Maîtrise tant à l'écrit qu'à l'oral du français et de l'anglais.
- Excellentes compétences rédactionnelles.
- Très bon niveau d'utilisation des logiciels bureautiques.

2.2 Compétences Préférentielles :

- Doctorat (PhD) en agronomie, agriculture, développement rural ou similaires.
- Expérience professionnelle antérieure dans les projets de recherche agricole en Afrique.
- Connaissance des règles, réglementations et procédures utilisées par l'UE (par ex. PRAG).
- Familiarité avec les procédures de suivi, d'évaluation et d'apprentissage de l'initiative DeSIRA.
- Bonne connaissance des systèmes et recherche et de conseil agricoles en Afrique.
- Bonne connaissance des contextes agricoles et agroalimentaires au Burkina Faso et au Niger.
- Expérience dans la valorisation de l'agro-biodiversité locale.

Avant de soumettre leur candidature, les candidats doivent évaluer s'ils remplissent toutes les compétences essentielles spécifiées dans le présent avis de vacance. Les dates de début et de fin de tous les emplois précédents doivent être clairement indiquées dans le curriculum vitae. Les détails de toute expérience professionnelle, formation, recherche ou études doivent être fournis dans la candidature. Sur demande, les candidats doivent fournir des pièces justificatives indiquant clairement la durée et la nature de ces expériences.

3. PROCEDURE DE CANDIDATURE

Tou(te)s les candidat(e)s intéressé(e)s doivent soumettre la candidature, dûment datée et signée, au format pdf, à l'adresse e-mail suivante cv@iamb.it.

La demande doit comprendre :

- Lettre de motivation en français (maximum 1 page) ;
- Curriculum vitae signé (format Europass, en anglais) ;
- Copie du passeport valide ;
- Déclaration de traitement des données personnelles.

Les candidats sont priés de spécifier le code de référence suivant dans l'objet de l'e-mail : **Ref. n. 32/2021/DeSIRA-EXP/Coop.Ita. «Application pour Chef de projet»**

Les candidatures sans le code de référence ci-dessus seront exclues de la sélection.

Le CIHEAM Bari s'engage à atteindre la parité hommes-femmes. Les candidates qualifiées sont encouragées à postuler à ce poste.

Les candidats doivent également fournir un numéro de téléphone et une adresse e-mail pour les communications et informer le CIHEAM Bari de tout changement intervenu après le dépôt de la

candidature.

Veillez noter que seules les candidatures complètes reçues dans les délais seront acceptées et examinées.

4. ÉVALUATION DES CANDIDATURES

Une fois les délais de validité de l'avis expirés, le CIHEAM Bari apprécie la recevabilité des candidatures au regard de la présence des compétences essentielles et de l'absence de motifs d'exclusion.

Par la suite, le CIHEAM Bari nomme une Commission, qui répond aux exigences d'autonomie et d'impartialité des candidats. La Commission évalue le bien-fondé des candidatures en attribuant une note globale maximale de 100 points selon les critères suivants :

4.1 Compétences (Max 40 points)

L'évaluation de l'éducation, de l'expérience et des compétences professionnelles, et la possession des compétences préférentielles indiquées dans la documentation soumise par le candidat seront effectuées selon les paramètres ci-dessous :

- Éducation - jusqu'à 10 points
- Compétences linguistiques - jusqu'à 10 points
- Expériences professionnelles – jusqu'à 20 points

4.2 Entretien (maximum 60 points)

Seuls les candidats ayant obtenu un minimum de 30 points pour les compétences essentielles et préférentielles (cf. 5.1) seront inclus dans la liste restreinte et invités à un entretien.

L'entretien se déroulera par visioconférence (par ex. Skype).

L'entretien se déroulera dans les langues indiquées dans l'appel à candidatures. Il sert à évaluer les connaissances et l'expérience du candidat, son aptitude à accomplir la tâche en cause, les compétences linguistiques requises et toutes autres compétences jugées nécessaires pour apprécier le profil du candidat au poste à pourvoir.

L'avis d'entretien est envoyé par courrier électronique à l'adresse indiquée par le candidat lors de sa candidature.

Les candidats n'auront pas droit au remboursement des frais encourus dans le cadre de l'entretien.

5. RÉSULTATS DE LA SÉLECTION

Le/a candidat(e) ayant obtenu le score le plus élevé au classement est déclaré vainqueur et sera informé en conséquence.

En cas de refus du candidat retenu ou de résiliation anticipée du contrat, le CIHEAM Bari se réserve le droit de désigner un autre candidat parmi la liste de classement - si les ressources financières nécessaires sont disponibles.

En cas d'égalité des notes, le candidat le plus jeune sera préféré.

Le classement est publié sur le site du CIHEAM Bari.

Pour des raisons de service essentiel, le gagnant de cet avis de sélection doit prendre ses fonctions au plus tard 1 mois à compter de la publication du classement sur les sites du CIHEAM Bari. Dans le cas où la disponibilité n'est pas accordée, le CIHEAM Bari se réserve le droit de désigner un autre candidat parmi la liste de classement.

6. TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES

Les candidats sont conscients que la soumission de leurs candidatures implique un consensus pour traiter et gérer leurs données personnelles (y compris les données sensibles). Ces données seront exclusivement gérées par le personnel du CIHEAM Bari en charge de la conservation et de l'exploitation des dossiers de candidature.

En particulier, le CIHEAM Bari s'engage à gérer les données personnelles conformément aux obligations de confidentialité émises le 5 juillet 2019 (« Politique de sécurité des informations et de protection des données personnelles »), inspirées du Règlement UE 679/2016 – « Règlement général sur la protection des données », y compris d'autres modifications/amendements.

7. CLAUSES DE SAUVEGARDE

Le CIHEAM Bari se réserve le droit de procéder à la formalisation de l'emploi dès l'achèvement de la procédure administrative et financière de mise en place du fonds.

Le CIHEAM Bari pourra ne pas passer par la procédure d'affectation pour des raisons d'opportunité évaluées discrétionnairement.

Ce contrat est à durée déterminée, soumis à un contrôle périodique, et ne doit pas consister en un emploi permanent, ni au sein du CIHEAM Bari ni au sein du projet lui-même.